

Marignane, le 28 mars 2024

**Mesdames, Messieurs les conseillers
municipaux,**

Dossier suivi par :

Pascale Metin

☎ : 04.42.31.12.10.

Objet : Convocation au conseil municipal

Pièces jointes : Budgets primitifs 2024 :

BP budget principal, BP budget annexe créations et concessions de caveaux, cavurnes et colombarium,
BP budget annexe centre ancien, BP budget annexe accueil et hébergement de groupes au centre de
vacances.

Mesdames, Messieurs,

Je vous invite à la prochaine séance du conseil municipal qui se réunira en séance publique :

Jeudi 11 avril 2024 à 18h00

Espace culturel Saint-Exupéry – 53/55 Bd Jean Mermoz

Conformément aux dispositions de l'article L. 5217-10-4 du code général des collectivités territoriales (CGCT), je vous informe que vous serez, notamment, amenés à vous prononcer sur les projets de délibération suivants :

- Budget primitif 2024 du budget principal
- Budget primitif 2024 du budget annexe créations et concessions de caveaux, cavurnes et colombarium
- Budget primitif du budget annexe réhabilitation du centre ancien / opérations RID et RHI
- Budget primitif du budget annexe accueil et hébergement de groupes au centre de vacances

Vous trouverez ci-joint les documents relatifs à ces dossiers, les éventuelles pièces annexes trop volumineuses étant à votre disposition en Mairie, auprès de la Direction des Assemblées et des Affaires Juridiques.

- **Cette convocation concerne uniquement les projets de délibération des budgets primitifs 2024.**
- **Une nouvelle convocation avec l'ordre du jour complet de la séance** et les dossiers des autres projets de délibérations soumis à votre étude vous sera adressée dans les délais légaux, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-12 du CGCT.

Je vous rappelle enfin, qu'en cas d'empêchement, vous pouvez donner un pouvoir écrit à l'un de vos collègues de votre choix, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-20 du CGCT.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Le Maire,
Éric LE DISSÈS

